

Programme de formation

## **MONTAGE, DEMONTAGE, UTILISATION ET VERIFICATION DES ECHAFAUDAGES DE PIED**

***Personnes  
concernées  
Pré requis***

- Les opérateurs chargés de monter, utiliser et démonter des échafaudages de pied. Aptitude médicale au travail en hauteur sans restriction concernant le port de charges. Maîtrise de la langue française.
- Si obligation de recours aux EPI contre les chutes de hauteur, prévoir au préalable une formation à l'utilisation de ces équipements.

***Durée***

- 3 jours soit 21 heures pour les personnes débutantes
- 2 jours soit 14 heures pour les personnes expérimentées

***Objectifs  
pédagogiques***

- Etre capable de monter, utiliser et démonter les échafaudages de pied en sécurité conformément aux contraintes des sites et aux instructions mentionnées dans la notice du fabricant.

***Moyens  
pédagogiques***

- Supports écrits et numériques
- Livret stagiaire
- Documents réglementaires des organismes de prévention
- Documents techniques, notices fabricant
- Mise à disposition des EPI obligatoires (casques avec jugulaires, gants, gilets de sécurité, harnais antichute et balisage)

***Contenu***

- Connaître les différents types de matériel et d'échafaudages de pied, expliquer leurs fonctions et comprendre leurs spécificités
- Connaître et définir le type de classe d'échafaudage en fonction des charges
- Définir la répartition des amarrages et des ancrages
- Connaître les moyens permettant la manutention des éléments constituants (cadres, planchers, ...)
- En fonction des contraintes du site, être capable d'élaborer un plan d'exécution en adéquation avec le type d'échafaudage
- Evaluer les risques et faire connaître les consignes de sécurité et les mesures de prévention
- Vérifier l'état du matériel (oxydation, déformation, ...)
- Maîtriser le montage, accéder, circuler et démonter en sécurité les échafaudages de pied
- Respecter les limites de charges et tenir compte de la co-activité
- Etre capable d'élinguer et/ou treuiller à partir de l'échafaudage
- Maintenir l'échafaudage en sécurité
- Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses
- Etre capable d'apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages
- Vérifier la conformité du montage par rapport au plan d'installation et à la notice constructeur

## ***Evaluation***

- Evaluation théorique : sous forme d'un QCM
- Evaluation pratique : mise en situation selon les thèmes abordés dans la recommandation 408 de la CNAMTS
- Attestation de formation sanctionnant le résultat des évaluations théoriques et pratiques
- Une attestation de compétences vierge sera remise au chef d'entreprise pour chacun des salariés formés